

La Commission scolaire des Découvreurs en bref

- *La Commission scolaire des Découvreurs accueille une clientèle de quelque 11 000 élèves (429 au préscolaire, 5552 au primaire et 4 249 au secondaire). Pour la formation professionnelle et l'éducation des adultes, l'effectif scolaire représente 6 048 élèves (l'équivalent de 1 971 élèves à temps complet).*
- *Ces élèves sont répartis dans 25 écoles primaires, 3 écoles secondaires, 1 école primaire/secondaire, 2 centres de formation professionnelle, 1 centre de formation générale des adultes en 3 points de service, 1 unité pédagogique (L'Escale) et 1 école spécialisée pour élèves handicapés (Madeleine-Bergeron).*
- *Elle couvre les territoires des anciennes villes de Sainte-Foy, Sillery, Cap-Rouge et les villes actuelles de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures (**130 000** personnes).*
- *Un budget de plus de 138 M\$ pour l'année 2011-2012.*
- *Le taux de la taxe scolaire est de 20,90 cents du 100 \$ d'évaluation en 2011-2012 et ses revenus de la taxe scolaire sont de 28 M \$.*
- *La Commission constitue un employeur important de son territoire puisque près de 2 000 personnes y travaillent, dont plus de la moitié sont des enseignants.*
- *Le transport scolaire a un budget de 5,8 M\$. Nombre d'autobus scolaires : 75, berlines et taxis : 32, nombre d'enfants transportés : 5 661 en bus et berlines/taxis et environ 1 151 par le RTC.*
- *24 services de garde reçoivent 5 350 élèves pour un budget d'environ 10 M\$.*
- *Le calendrier scolaire comprend 180 jours de classe.*

Septembre 2011